## CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Centre Nautique de Bourgogne Réservoir du Bourdon 89170 Saint Fargeau

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale du Centre Nautique de Bourgogne le 4 janvier 2026 à 14 heures au club house du CNB.

## Ordre du jour :

- Présentation du rapport d'activité;
- Présentation et approbation du budget pour l'exercice en cours ;
- Présentation et approbation du rapport moral :
- Résultats et présentation du calendrier 2026 :
- Projets 2026:
- Modification des statuts de l'association ;
- Renouvellement de tout le conseil d'administration et de tout le bureau :
- Questions diverses.

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur :

- 1. L'assemblée générale ordinaire ne peut délibérer que si 2/3 des membres sont présents (en fonction du quorum prévu dans les statuts).
- 2. Le droit de participer à l'assemblée est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation à la date du (date de la réunion).
- 3. Votre présence à cette assemblée générale est nécessaire. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un mandataire de votre choix, muni d'un pouvoir. Merci de le compléter et le signer avant de le transmettre par mail ou par voie postale :
- 4. Merci de nous indiquer si vous souhaitez rejoindre le Conseil d'Administration.

Nous partagerons la galette à l'issue de cette assemblée. En espérant vous voir nombreux.